



# Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

## Visite Aires d'Accueil

Lundi 31 mai 2021

Relevé de conclusions

### **En présence de :**

Raphaël CASTERA,  
Annette BORDON,  
Solange COOKE,  
Blandine ROSEREN  
Laurie CERIOLI,  
Cyril FOISSAC,  
Julien DESREUMAUX,  
Martine BAZIN,

VP Santé Environnement CCPMB, Maire de Passy,  
Elue de Passy, Membre groupe de travail Habitat CCPMB  
Elue de Praz-sur-Arly, Membre groupe de travail Habitat CCPMB  
Bénévole Activité d'éveil auprès des enfants de l'air de Passy,  
Responsable Pôle « Mobilité, Habitat, Economie » CCPMB,  
Responsable Service Ordures Ménagères CCPMB,  
Gestionnaire des Aires d'Accueil CCPMB,  
Chargée de mission Habitat & Social / Culture CCPMB.

**Objet : Visite, en période d'ouverture, des deux aires d'accueil de Gens du Voyage (GDV) gérées par la CCPMB implantées à Passy et à Sallanches.**

### 1. Aire GDV de Passy

- **Actions envers les jeunes**

Blandine ROSEREN (habitante du PMB) présente l'action qu'elle mène, bénévolement, depuis 6 ans auprès des enfants les mercredis après-midi. Elle intervenait avec l'association « Lire et Faire Lire » et une assistante sociale mais aujourd'hui elle intervient seule, à titre personnel, pour proposer de la lecture, des activités manuelles. Elle s'installe à l'extérieur de l'aire à côté du bâtiment d'accueil sur le bitume.



Soumise aux conditions climatiques, son intervention n'est pas régulière

- Elle sollicite l'installation sur cet emplacement d'un auvent « en dur » comme protection contre la pluie et le soleil pour intervenir plus régulièrement.

Raphaël CASTERA, l'invite à se rapprocher de Valérie LUCE, bibliothécaire et de Delphine CHATRION, élue afin d'organiser une visite de la bibliothèque de Passy devenue municipale depuis peu (action déjà réalisée à la bibliothèque de Sallanches). Il propose la visite de son adjoint Infrastructures et travaux pour évaluer le projet.

Stéphan ROGER du FJEP de Passy, vient également proposer des jeux aux jeunes.

Blandine ROSEREN quitte ensuite la visite.

- **Présentation des édicules et des places pour les usagers**

Les deux aires sont identiques, elles sont composées de :

- Un édicule central pour les agents de la CCPMB
- Un édicule sanitaire : une douche, un WC, un lavabo en extérieur par place avec un étendoir.

> **Edicule central**

L'édicule central ou local technique comprend une banque pour enregistrer les arrivées, gérer les départs, un espace pour stocker du petit matériel, des sanitaires accessibles aux PMR et aux agents.

Système de vidéo surveillance géré par les agents de la CCPMB : caméras installées vers les équipements, dissuasion de toute dégradation.

> **Edicule sanitaire des occupants**



Chaque occupant a accès à un toilette dit « à la turque » et une douche avec un pommeau fixé au mur.

Un voyant lumineux a été installé dans chaque WC (en haut à droite) pour permettre aux occupants de suivre l'état de leur consommation (rouge = solde négatif).

Les agents de la CCPMB se chargent de l'entretien de l'aire mais c'est bien chaque occupant qui nettoie ses sanitaires.





## Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches



Un évier a été installé pour chaque occupant en 2020, avant ils devaient remplir un bac d'eau dans la douche.

Des prises 16 ampères spéciales caravane ont été installées en 2021 (cachée derrière le frigo).

### • Echanges avec les occupants sur place

- L'intérêt porté par les élus à la situation des GDV est apprécié.
- Les dépôts de déchets à proximité des colonnes aériennes installées sur la route d'accès à l'aire ne sont pas le fait des occupants de l'aire. N'importe qui peut s'arrêter et déposer en vrac des déchets.
- Il est demandé la création d'un parking extérieur pour les véhicules professionnels.
- Remerciement pour l'évier installé à chaque emplacement l'année dernière qui permet de faire la vaisselle hors de la caravane.
- Tous demandent :
  - un auvent / d'un toit au-dessus de l'évier de chaque édicule,
  - une avancée permettant de ne pas être à la pluie dès la sortie du bloc sanitaire,
  - la pose d'étagères dans la douche.
- Le chauffage installé dans les douches est inefficace a été débranché, un chauffage performant serait apprécié.
- L'installation de l'interrupteur sur le mur du fond dans les toilettes n'est pas pratique (trop éloigné).
- Tous les blocs sanitaires sont dotés de toilettes « à la turque », pas adaptés aux occupants vieillissants ou handicapés, ce qui est le cas avec ces résidents. L'installation de toilette traditionnelle est demandée.
- Le revêtement intérieur des toilettes et douche ne peut pas être nettoyé à l'éponge. Demande d'un mur lisse en peinture lavable.
- Les douches sont équipées d'une buse fixée au mur, peu pratique pour les personnes vieillissantes. Demande de la pose de flexible et d'une poignée murale dans certaines douches.
- Les aires n'ont pas été conçues pour fonctionner en période de gel. Aussi parfois les occupants doivent chauffer les canalisations au sèche-cheveux. L'ensemble de l'installation mérite d'être repensé pour fonctionner à l'année.
- Des branches d'un terrain privé à proximité empiétaient sur l'aire. La propriétaire, alertée par la CCPMB, a fait intervenir un agriculteur qui a coupé tous les arbres et souhaite stocker des matériaux inertes. Ce changement brutal a perturbé les occupants de l'aire et déclenché quelques hostilités.
  - ➔ Raphaël CASTERA en qualité de Maire de Passy, se veut rassurant sur le respect des règles d'urbanisme. Le classement de cette zone n'autorise pas le stockage de matériaux.

Relevé de conclusions - Visite Aires des GDV le 31/05/21



## Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

NB : Depuis Raphaël CASTERA a rencontré la propriétaire qui est navrée de cette situation, en précisant que le locataire du terrain ne devrait plus agir sans avertir la mairie.

Les occupants, informés du contenu du schéma départemental d'accueil des GDV, s'inquiètent de l'extension de l'aire demandée avec la création de 10 places supplémentaires.

→ Raphaël CASTERA précise que le projet se fera en les informant au préalable.

Mme COOKE ne peut participer à la visite de l'aire de Sallanches.

### 2. Aire GDV de Sallanches

Les occupants présents peu à l'aise avec la langue française ont préféré refuser l'échange.

- L'aire étant équipée comme celle de Passy, les attentes des occupants sont comparables.
  - Grillage limitrophe de la déchèterie enlevé sur plusieurs mètres et le sentier tracé dans le talus traduisent la fréquentation régulière de la déchèterie.
  - Les conteneurs aériens installés à l'entrée de l'aire sur les emplacements prévus pour le stationnement de véhicules doivent être déplacés.
  - Deux fosses à l'entrée de l'aire ont été bouchés pour des raisons de sécurité en 2021, action financée à 50% par la mairie de Sallanches et 50% par la CCPMB.
  - Sur l'aire de Sallanches, un défaut de conception du réseau des eaux usées pour une évacuation optimale oblige l'intervention régulière d'une société spécialisée pour désengorger le système, éviter les odeurs nauséabondes. L'aire de Passy est raccordée aux eaux usées.
- Un forfait d'intervention est passé chaque année.

La présence de terrain libre à proximité, permettra peut-être la création d'une partie des 10 places supplémentaires demandées.

### 3. Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de Haute-Savoie 2019-2025

Rappel des obligations et des échéances :

- 14 places de terrains familiaux locatifs (sédentarisation) > 01/01/2022
- 10 places supplémentaires à priori à réaliser dans le cadre d'une extension de l'aire de Passy > 01/01/2022
- Réalisation d'une aire de grand passage (SIGETA) > échéance repoussée au 01/05/2022 au lieu du 01/05/2021
- Aménagement des aires pour une ouverture à l'année.



Le Président de la Commission Santé Environnement,  
Raphaël CASTERA.